



**COMMUNE  
D'AIRE-LA-VILLE**

Commission cantonale  
de nomenclature  
Case postale 36  
1211 - Genève 8

Téléphone 57 48 29  
CCP 12 - 1070

Heures d'ouverture:  
Mardi de 20 à 21 h.

1249 Aire-la-Ville, le 10 novembre 1981

Concerne : Dénomination d'un chemin communal

Messieurs,

CV 58998  
Pour faire suite à la demande du bureau de numérotation des immeubles, le Conseil municipal a décidé de vous proposer de donner le nom de chemin du Pré de Gicoud au chemin privé, sans issue, actuellement sans dénomination, partant de la route du Vieux Four et déservant le lotissement situé à l'entrée du village d'Aire-la-Ville.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Maire :



**COMMUNE  
D'AIRE-LA-VILLE**

Commission cantonale  
de nomenclature  
Case postale 36  
1211 - Genève 8

Téléphone 57 48 29  
CCP 12 - 1070

Heures d'ouverture:  
Mardi de 20 à 21 h.

1249 Aire-la-Ville, le 24 novembre 1981

Concerne : Dénomination d'un chemin communal

Messieurs,

Pour faire suite à l'entretien que j'ai eu avec deux représentants de votre commission, je vous informe que la commune d'Aire-la-Ville maintient sa proposition de dénommer "Chemin du Pré de Gicoud" le chemin privé desservant le lotissement de villas situé à l'entrée du village.

En effet, lors de la requête en autorisation de construire, il avait été précisé que l'accès de ce lotissement se ferait par la Rue du Vieux-Four et non par le chemin de Chaurion car celui-ci n'a ni le gabarit, ni le revêtement adéquat pour une utilisation autre que celle agricole.

D'autre part, il reste d'autres dénominations en réserve pour le future chemin prévu à l'ouest du lotissement.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Maire :